

Commune de NOUIC  
(Haute-Vienne)

**Délibération n° 2026\_18**  
**Désignation des représentants au Conseil d'Ecole**

Nombre de Conseillers

En exercice	11	L'an deux mil vingt-six
Présents	10	le 09 avril à dix-neuf heures trente minutes
Votants	11	le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. Frédéric REBEYRAT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 03 avril 2026

PRESENTS : M. REBEYRAT Frédéric, Mme DARDILHAC Patricia, M. TRICHARD Robert, MMES DELUCHE Joëlle, GIRAUD Nicole, MARTY Audrey, MM. CARRIE Nicolas, QUÉRAUD Sébastien, BOIS Xavier, KOLCHAK.

ABSENTE : MME DESSYMOULIES Sabrina (pouvoir donné à M. KOLCHAK Serge).

M..Sébastien QUÉRAUD a été élu secrétaire

**DESIGNATION des REPRÉSENTANTS au CONSEIL d'ECOLE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Commune de Nouic siège au Conseil d'Ecole.

Il convient de renouveler les représentants du Conseil auprès de cette instance.

Monsieur KOLCHAK propose Madame DESSYMOULIES au poste de titulaire au Conseil d'Ecole. Monsieur REBEYRAT propose que Mme DARDILHAC soit désignée titulaire et Mme DESSYMOULIES soit désignée suppléante.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que cette désignation doit normalement se faire au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages et propose que cette élection se fasse à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- Décide de ne pas procéder à la désignation des délégués au scrutin secret (art. L2121-21 du CGCT)
- Désigne pour la durée du mandat, à **la majorité** (9 voix pour- 2 abstentions : M. KOLCHAK et Mme DESSYMOULIES)
  - Titulaire de droit : M. Frédéric REBEYRAT
  - Titulaire : Mme Patricia DARDILHAC suppléante : Mme Nicole GIRAUD

Certifié exécutoire  
Reçu à la Sous-Préfecture  
Publié le  
Le secrétaire

Le secrétaire  
Sébastien QUÉRAUD

POUR EXTRAIT CONFORME

Nouic, le 13 avril 2026

Le Maire

Frédéric REBEYRAT

